

# FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

Lundi 20 juin 2011 à Sciences Po Lille

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 17 juin 2011

### 20 juin 2011 : des personnalités mobilisées pour la journée de Formation civique et citoyenne des volontaires en Service Civique de la région Nord Pas de Calais

Organisée par l'Agence du Service Civique, Sciences Po Lille, la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) et l'ACSE, avec le soutien de BNP Paribas, partenaire privilégié de Sciences Po Lille, cette journée rassemblera 200 volontaires engagés en Service Civique dans la région Nord Pas de Calais.

En effet, le Service Civique se développe de façon très dynamique : depuis le lancement il y a un peu plus d'un an, plus de 500 volontaires se sont engagés en mission de Service Civique dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Réunis autour de **Martin Hirsch, Président de l'Agence du Service Civique**, différents partenaires se sont mobilisés et ont travaillé ensemble à l'élaboration de cette journée pour accompagner l'engagement de ces jeunes.

Participeront notamment : **Pierre Mathiot, directeur de Sciences Po Lille, Pascal Joly, Préfet pour l'Egalité des Chances, Emmanuel Masson, Bâtonnier de Lille, Laurence Bellon, Présidente du tribunal pour enfants, TGI de Lille et Arnaud Marie, Substitut du Procureur de Lille, Parquet de Lille)...**

Articulée autour de quatre temps forts, cette journée se déroulera de 9h à 17h à Sciences Po Lille et a été organisée pour permettre des débats pour une rencontre privilégiée entre les jeunes et les intervenants.

Le Service Civique permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public en France ou à l'international. Il donne lieu à une indemnité de 544 euros par mois et à une couverture sociale prise en charge intégralement par l'Etat.

#### Contacts :

Virginie Caekebeke, Sciences Po Lille, 06 99 03 87 81

Fadela Benrabia, ACSE, 03 28 38 01 15

Alix Armanet, Agence du Service Civique, [alix.armanet@service-civique.gouv.fr](mailto:alix.armanet@service-civique.gouv.fr)



# FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

Lundi 20 juin 2011

Sciences Po Lille



LE PLUS VOLONTAIRE  
DES ENGAGEMENTS

Vous avez  
entre 16 et 25 ans ?

Faites votre  
Service Civique !

- 8h30/9h **Accueil des participants autour d'un café**
- 9h15 **Présentation des objectifs de la journée**  
**Intervenants :**  
**Pierre Mathiot**, Directeur de Sciences Po Lille  
**Fadela Benrabia**, Directrice Adjointe de la DRJSCS, déléguée adjointe de l'Acsé
- 9h30 **Première conférence : « LES LOIS, LA PRISE DE DÉCISION »**  
par **Pierre Mathiot**, Directeur de Sciences Po Lille  
**Questions/réponses - Débat avec les participants**
- 10h45 **Deuxième conférence : « LES RÔLES DU PRÉFET »**  
**Intervenants :**  
**Pascal Joly**, Préfet pour l'Égalité des Chances  
**Martine Clavel**, Sous-préfète de Montreuil Sur Mer  
**Questions/réponses - Débat avec les participants**
- 12h **Accueil de Martin HIRSCH**, Président de l'Agence du Service Civique
- Déjeuner
- 14h **Troisième conférence : « LES VALEURS DU SERVICE CIVIQUE »**  
Par **Martin Hirsch**, Président de l'Agence du Service Civique  
**Questions/réponses - Débat avec les participants**
- 15h30 **Quatrième conférence : « RENDRE JUSTICE »**  
**Intervenants :**  
**Maître Emmanuel Masson**, Bâtonnier de Lille  
**Laurence Bellon**, Présidente du tribunal pour enfants –TGI de Lille  
**Arnaud Marie**, Substitut du Procureur de Lille, Parquet de Lille  
**Questions/réponses - Débat avec les participants**
- 16h45 **Remerciements.**

*Journée animée par Xavier de Glowczewski, Conseiller du Directeur de Sciences Po Lille pour les questions de démocratisation*

*Attention ce programme est susceptible d'être soumis à certaines modifications*

## OBJECTIFS :

NOURRIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES ENGAGÉS DANS LE SERVICE CIVIQUE  
CONSOLIDER LA NOTION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL  
INFORMER LES PARTICIPANTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT

